

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la propriété Hollard, est, par plusieurs côtés, très séduisants. Il s'agit précisément d'un projet de vaste marché couvert, de plus de 5000 m² de superficie, dont les figures ci-dessous donnent les caractéristiques essentielles. Notons d'emblée que la rue du Tunnel, où la circulation est intense, pourrait être profitablement élargie de 5 m.

Dans ce marché couvert trouveraient place tous les « bancs » de comestibles qui, pour l'instant, s'épanouissent en plein vent sur la Riponne, non sans quelque déficit d'hygiène. Avant huit heures du matin, le marché fonctionnerait comme marché de gros, pour le ravitaillement des marchands de la ville. Durant la journée, ce serait un marché couvert de détail, centre d'approvisionnement topographiquement bien situé, et d'abords faciles.

C'est au rez-de-chaussée, au niveau de la place et de la rue, que se tiendrait le marché proprement dit. Son approvisionnement s'effectuerait par camions, entrant par la place du Tunnel et sortant dans le bas de la rue du Tunnel. On réaliserait ainsi une circulation à sens unique suivant la pente. Au rez-de-chaussée toujours, en bordure de la rue et de la place seraient disposés des magasins et des boutiques diverses.

Le public disposerait de cinq entrées, deux sur la place du Tunnel, deux sur la rue du même nom, et une cinquième, éventuelle, donnant du côté de la rue du Valentin.

L'étage inférieur (caves) serait aménagé en dépôts de toute sorte, en chambres froides et en frigorifiques, dont on manque à Lausanne au point de devoir souvent utiliser les installations d'autres villes. Comme ces caves seraient taillées dans la molasse, on aurait ainsi toutes les facilités souhaitables. Cet étage inférieur serait, lui aussi, desservi par camions, au moyen d'ascenseurs situés aux deux extrémités.

Au premier étage, on distribuerait des bureaux, des ateliers et des salles de réunions.

Au-dessus on aurait, en bordure de la rue et de la place, quatre étages de petits appartements de deux et de trois pièces. A l'angle du vaste bâtiment, un café-restaurant est prévu.

La réalisation de ce projet coûterait environ cinq millions. Sa rentabilité, si l'on disposait de capitaux fournis à un taux modéré, serait, nous a-t-on assuré, tout à fait satisfaisante et permettrait un amortissement rapide. Des expériences faites ailleurs autorisent l'optimisme.

Les auteurs du projet font valoir que leur marché serait situé en plein centre, à immédiate proximité des lignes de tram de grande banlieue arrivant au Tunnel. Le public n'aurait pas, d'autre part, à changer profondément ses habitudes en allant se pourvoir à volonté de fruits et légumes frais, etc., etc., dans un marché situé à deux pas de la Riponne. On pourrait en outre augmenter très facilement, au fur et à mesure des besoins, les caves et dépôts. Il suffirait d'excaver dans une molasse propice à l'installation de tels locaux.

Tel qu'il se présente, le projet nécessiterait déjà, pour sa réalisation, l'enlèvement de 100 000 m³ environ de terre. Même en utilisant des machines, ce qui serait indispensable pour un travail de cette envergure — pour la plus grande partie au moins — on pourrait occuper sur le chantier quelque 200 ouvriers pendant plus d'une année.

J. P.

Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Section genevoise.

Séance du lundi 2 juillet 1934, à 18 heures, au Cercle des Arts et des Lettres, 4, Quai de la Poste.

Ordre du jour : 1. Candidature de M. Alexandre-Emmanuel Cuénod, ingénieur, présenté par MM. R. Neeser et P. Lenoir. — 2. Communication du Comité. — 3. Propositions individuelles.

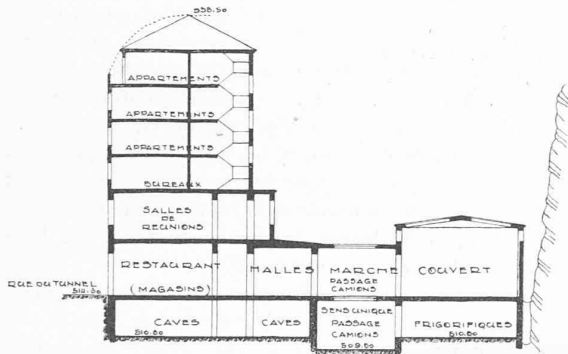
Le Comité.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'École des Arts et Métiers de Genève, des visites d'ateliers et laboratoires ont été organisées, soit : École d'Horlogerie, rue Necker 2 : Visite des ateliers et du laboratoire d'essai des métaux. — Le samedi 30 juin, de 15 à 18 h.

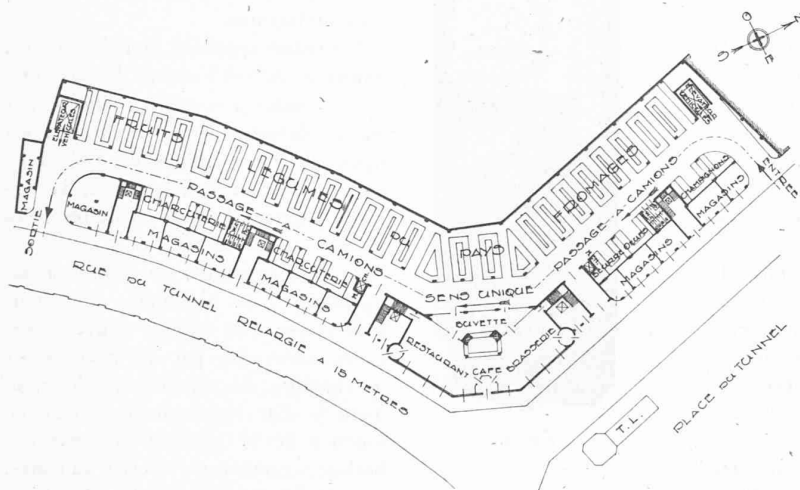
Technicum, rue de Lyon 22 : a) Section d'électrotechnique et mécanique. — Le samedi 30 juin, à 15, 16 et 17 h. Séances de démonstration de physique, d'hydraulique et d'électro-technique. Professeurs : MM. Rossier, Ribaux et LeCoultré. b) Section de Construction et Génie civil. Laboratoire d'essai des matériaux de Construction : rue du Jura 19. — Le samedi 30 juin, de 15 à 16 h. Séances de démonstration.

Les membres de la Section genevoise sont cordialement invités à les visiter.

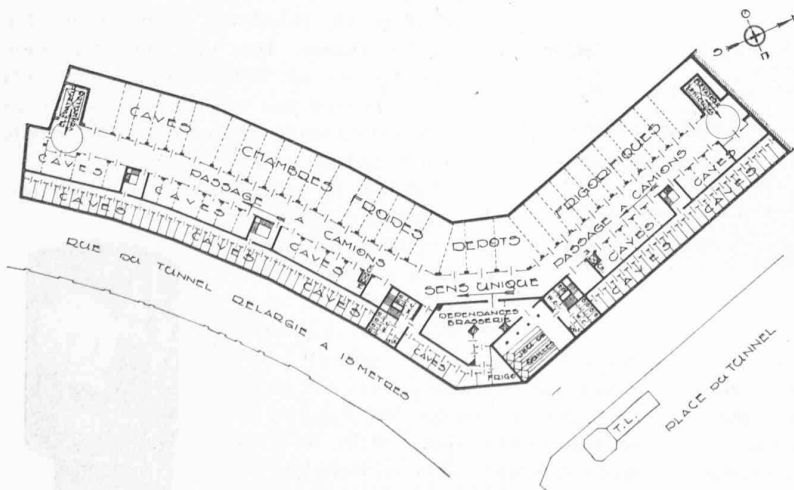
Voir page 6 des feuilles bleues l'ouverture d'un concours d'idées pour l'aménagement de la place de Cornavin, à Genève.



Coupe transversale 1 : 600.



Plan du rez-de-chaussée 1 : 1500.



Plan du sous-sol 1 : 1500